



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tabagisme

Question écrite n° 3994

Texte de la question

M. Claude Bartolone attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur les nouveaux conditionnements des paquets de cigarettes. En effet, de nombreux fabricants ont mis sur le marché, depuis plusieurs mois déjà, des paquets de cigarettes de seulement dix cigarettes, le prix de ces paquets étant proportionnellement réduits de moitié. Cette opération à caractère manifestement commercial rend plus aisé l'achat et la consommation de cigarettes, notamment pour les plus jeunes. Il s'interroge sur l'impact de cette mesure sur la santé des jeunes et lui demande si des mesures sont envisageables pour interdire cette possibilité.

Données clés

Auteur : [M. Claude Bartolone](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3994

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 1997, page 3280

Question retirée le : 4 mai 1998 (Fin de mandat)